

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** [6] (1903)  
**Heft:** 23

**Artikel:** Après le crime  
**Autor:** Gavault, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-252989>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et Pierpont Morgan. l'homme de ces « trusts » dont on a tant parlé depuis six mois.

A vrai dire, M. Astor n'est plus Américain, il s'est fait naturaliser Anglais. Toutefois, son fils étant resté Américain, le milliard familial, considérablement augmenté, réintégrera probablement le territoire des États-Unis. Ces Astor ont une origine des plus modestes : le grand-père était colporteur et marchand ambulancier de peaux de lapins.

M. Pierpont Morgan possédait, il y a deux ans, 800 millions environ. Il doit être riche, aujourd'hui, à un milliard, peut-être davantage ; — on ne sait jamais au juste avec ces gens-là.

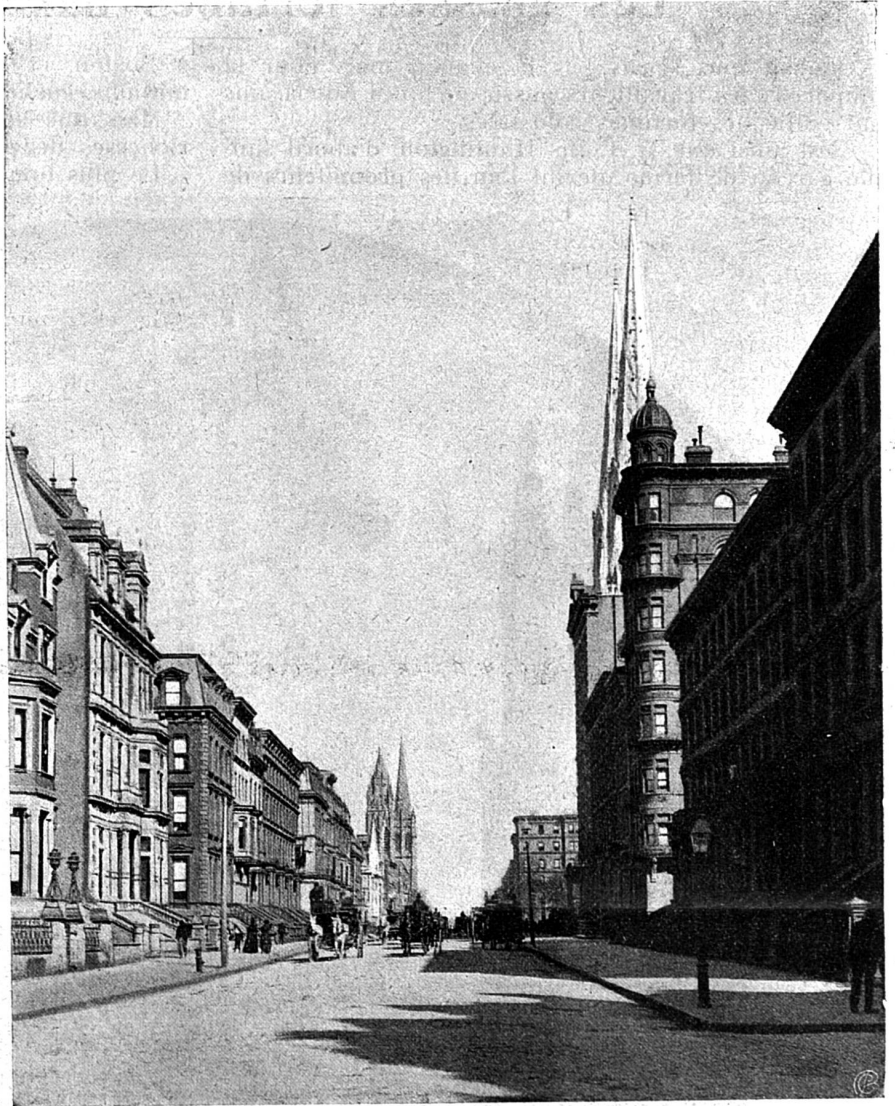
Les Vanderbilt, dont le grand-père était batelier sur l'Hudson, jouissent d'environ 600 millions, gagnés dans diverses entreprises de transports et aussi dans la spéculation.

Quoique considérés souvent comme la personnification de l'opulence américaine, les Gould ne possèdent guère que 350 millions qui, de plus, se morcelleront bientôt entre plusieurs héritiers.

M. Harry Payne C. Whitney est appelé à figurer, en très honorable place, sur cette liste éblouissante, trois héritages en perspective lui assurant la possession de 825 millions, dont 75 lui viendront de sa femme, une Vanderbilt.

Nous pourrions poursuivre cette énumération et parler des Havemayer, des Amour (de Chicago), des Sutro (de San Francisco), etc., mais n'abusons pas de la patience de nos lecteurs ; on se fatigue de tout, même de manier des millions... sur le papier !

Bornons-nous à dire, en terminant, que si ces multimillionnaires américains donnent parfois des fêtes splendides qui leur coûtent des centaines de mille francs, leur train de vie diffère assez peu de celui des simples millionnaires. Ils n'ont que deux préoccupations : accroître leurs fortunes immenses déjà et marier leurs filles (lorsqu'il en possèdent, et ce n'est pas le cas de tous,) avec des nobles de la vieille Europe. Aucune Américaine n'est pourtant encore as-



New-York. — Le haut de la ville où vivent les millionnaires.

sise sur un trône d'empereur ou de roi, mais cela viendra peut-être. Celle qui se rapproche le plus du pouvoir suprême est une jeune fille de Chicago, miss Leiter, qui épousa un vice-roi des Indes, lord Curzon.

Quant aux Américaines qui ont convolé avec des nobles Français et Anglais, le nombre en est considérable, et l'on a évalué à plusieurs milliards l'appauvrissement résultant pour les États-Unis de ces mariages internationaux.

## APRÈS LE CRIME

Le commissaire. — Vous êtes la mère de la victime ?

La mère. — Oui, monsieur le commissaire.

Le commissaire. — Parfait. Qu'est-ce que vous désirez ?

La mère. — Emmener chez moi le corps de ma malheureuse enfant, monsieur le commissaire.

Le commissaire. — Fort bien. Revenez demain entre dix heures et quatre heures, munie de pièces établissant votre identité.

La mère. — Mais, je veux l'emporter tout de suite.

Le commissaire. — Je respecte le sentiment qui vous guide, mais cela est parfaitement impossible. On va, dans une heure, transporter le corps à la Morgue.

La mère. — A la Morgue, mon Dieu ! mais pour quoi faire ?

Le commissaire. — Pour l'autopsie.

La mère. — A quoi servira-t-elle, monsieur le commissaire, cette autopsie ?

Le commissaire. — A établir que votre fille est morte victime d'un assassinat.

La mère. — Mais cela ne fait aucun doute ! Le meurtrier a été arrêté, il y a vingt témoins...

Le commissaire. — N'importe. Il faut savoir combien votre fille a reçu de balles et si ses blessures devaient entraîner la mort.

La mère. — Mais elle est morte !

Le commissaire. — Elle ne sera morte officiellement qu'après l'autopsie.

La mère. — Constatez donc ici même tout ce que vous voudrez, mais ne l'emprenez pas à la Morgue.

Le commissaire. — Ne pas l'emmener à la Morgue ! Ah ! madame, vous n'avez vraiment aucun sens des règlements administratifs.

La mère. — Faites venir tous les médecins légistes que vous voudrez, mais ne l'emprenez pas à la Morgue.

Le commissaire. — Pardon. Veuillez me répondre. C'est la première fois qu'une personne de votre famille est assassinée ?

La mère. — Oui, monsieur le commissaire.

Le commissaire, *avec indulgence*. — Tout s'explique. Vous manquez d'expérience. Ecoutez-moi bien. Toute personne assassinée a le droit absolu d'être transportée à la Morgue. Il ne s'agit pas de savoir si ça sert à quelque chose. C'est le règlement.

La mère. — Bien, monsieur le commissaire, bien. Je reviendrai demain...

Le commissaire. — Enfin, vous voilà raisonnable. (*La conduisant.*) Et à la prochaine occasion, tâchez d'être un peu plus au courant des règlements, n'est-ce pas ?

Paul GAVAULT.

## A TRAVERS LES VOSGES

(Suite)

L'instant est unique ; l'âme des choses nous enveloppe et nous nous laissons aller à cette attirance mystérieuse de la nature et des êtres, du sol et des sentiments, à cette tendresse de la terre de Lorraine pour ses enfants.

La barque aborde au pied de l'escarpement de la Roche du Diable, sous les hétraies touffues, et nous continuons la route jusqu'à la cascade de la Vologne, jusqu'au belvédère, entre les roses bruyères et les arbustes des rochers.

\* \* \*

De Retournermer, nous allons faire l'ascension classique du Hohneck pour redescendre ensuite au col de la Schlucht et à Munster, tout au fond du val alsacien de la Techt.

Le massif le plus important des Vosges, notre Saint-Gothard à nous, est là qui nous sollicite, avec ses forêts de sapins, ses hétraies, ses arbustes nains et ses chaumes immenses, étendues sans fin de pâturages aromatisés où paissent, durant la belle saison, les grands troupeaux de vaches, où sont disséminés les marcairies, où fleurissent la digitale, l'anémone, la gentiane, toutes les plantes des Alpes et des Pyrénées.

Par les rudes escarpements de la Vologne, délaissant le chemin des Dames et la route des voitures, nous grimpons à travers les rocs et les broussailles, dans les pierriers accumulés, le long des eaux vives qui coulent de toutes parts, formant des cascades qui sont de vraies merveilles et qu'on voudrait voir transportées de toutes pièces dans les jardins anglais et les squares de nos cités.

Il fait chaud escalader le Hohneck par cette Vologne qui chante clair dans les rochers moussus : aucun chant d'oiseau familier dans ces forêts silencieuses, rien que le bruit des eaux qui descendent des chaumes, rien que des milliers de petits crapauds qui se vont rafraîchir au « coulant » voisin.

Et nous dépassons la source-mère de la Vologne, où nous buvons à longs traits en mangeant des brimelles et du cresson.

Commencent à la fois les chaumes pelés et les coups de vent glacial. La montée suprême est bien diffé-

rente... Devant nous, à travers la sente de la frontière franco-alsacienne, des gens vont également à la queue leu-leu, fouettés par la bise qui souffle et nous arrache nos couvre-chefs. Déjà l'étendue des chaumes de Farimont et de Schmargult se développe sous le ciel bleu ; voici un troupeau de vaches laitières qui tintinnabulent agréablement, menées à travers les pentes par une fillette de dix ans, qui chante à perdre haleine, malgré le souffle des autans.

\* \* \*

1366 mètres d'altitude ! Nous sommes au sommet du Hohneck, au point culminant du massif central des Vosges. Dans la cabane faite de poutrelles de sapin, les touristes se reposent un peu et se séchent tant bien que mal, avant de jurer, dans la table d'orientation, de l'incomparable panorama.

La vue est des plus grandioses : ce sont d'abord les 30,000 hectares de chaumes qui s'étendent sur toutes les crêtes d'alentour, puis les vallées profondes de la Meurthe, de la Vologne et de la Moselotte, du côté Lorraine ; de la Fecht, de la Thur et de la Kleinthal, du côté Alsace.

Devant nous, des précipices et des rochers à pic, les grandes aiguilles du Spitzemberg et du Frankenthal, les escarpements vertigineux de la route de la Schlucht et du Kruppenfels avec, tout au fond, une mer de sapins, un vrai cirque de sombre verdure.

Toute la chaîne des Vosges apparaît dans son inextricable chaos, avec ses crêtes et ses vallons, ses sommets arrondis, ses dômes de granit, depuis, tout près, le Haut-des-Fées, la Tête d'Ortimont, le Rothenbach, le Moyenmont, le Bramont, le Kheinkopf, le Drumont, les Hautes-Chaumes, les Ballons d'Alsace et de Guebwiller, jusqu'au Champ-du-Feu, aux ruines des châteaux d'Alsace, debout sur presque toutes les cimes, du Plixbourg au Hoh-Koenigsbourg et au Schlosswald !

C'est la Forêt-Noire aussi, très nettement découpée sur le ciel, avec, en avant, la plaine fertile de l'Alsace et du Rhin, baignée dans l'or du soleil d'été ; puis, d'un autre côté, la chaîne des Alpes, très accusée, avec la masse énorme du Mont-Blanc, en recul dans l'infini.